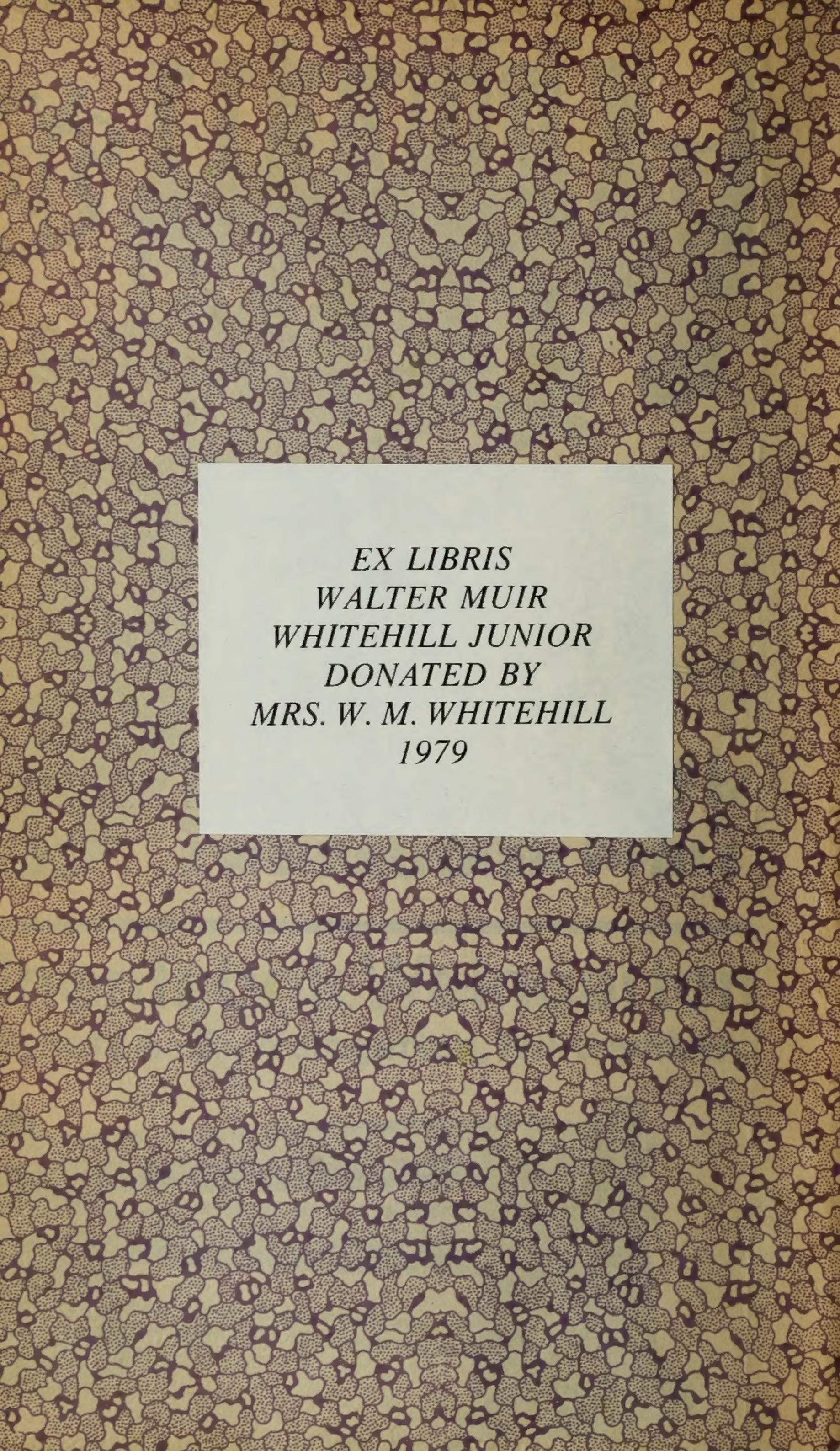
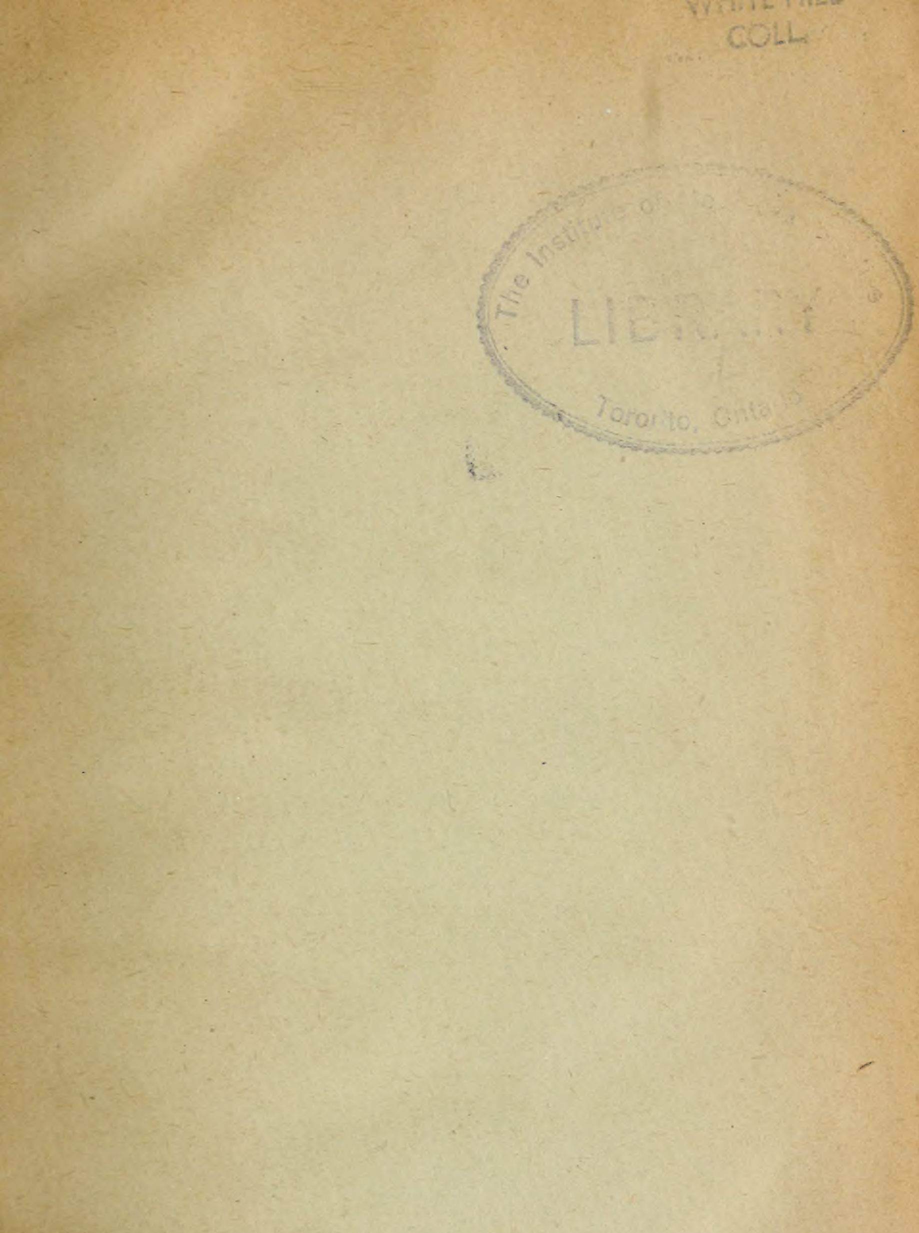


EX LIBRIS
WALTER MUIR
WHITEHILL JUNIOR
DONATED BY
MRS. W. M. WHITEHILL
1979




The Instit
LIB
Toronto, Onta

COMMENT DOIT-ON RÉDIGER

LA

MONOGRAPHIE D'UNE ÉGLISE?

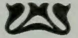
PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

1907

DU MÊME AUTEUR :

Études sur la date de l'église de Saint-Germer, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVI, 1885, et le *Bulletin monumental,* t. LII, 1886.

Étude sur le chœur de l'église Saint-Martin-des-Champs à Paris, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* t. XLVII, 1886.

Monographies des églises d'Épone, d'Hardricourt, de Juziers, de Meulan, de Triel et de Gassicourt, dans le *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise,* t. V, VI, VII et VIII, 1885 à 1888.

Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial, dans les *Mémoires de la Société éduenne,* 2e série, t. XIV, 1886.

Croix en pierre des XIe et XIIe siècles dans le nord de la France, dans la *Gazette archéologique,* 1885.

Étude sur les chapiteaux de l'église de Chivy (Aisne), dans la *Gazette archéologique,* 1887.

Notices archéologiques sur les églises de Santeuil et de Gonesse, dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin,* t. X et XI, 1886 et 1887.

Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul (Oise), dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise,* t. XIII, 1886.

Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint (Oise), dans les *Mémoires du Comité archéologique de Senlis,* 1887.

Étude sur la date de la crypte de Saint-Médard de Soissons, dans le *Congrès archéologique de Soissons,* 1887.

Étude archéologique sur l'église de la Madeleine de Châteaudun, dans le *Bulletin de la Société dunoise,* t. V, 1888.

COMMENT DOIT-ON RÉDIGER

LA

MONOGRAPHIE D'UNE ÉGLISE?

PAR

Eugène LEFÈVRE-PONTALIS,

DIRECTEUR DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE,

MEMBRE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

34, RUE DEMOLOMBE, 34

—

1907

Extrait du *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906.

COMMENT DOIT-ON RÉDIGER

LA MONOGRAPHIE D'UNE ÉGLISE? (1)

En dépouillant les *Mémoires* des Sociétés savantes, la collection du *Bulletin Monumental* et des *Congrès archéologiques*, j'ai souvent été frappé du défaut de méthode, du manque de précision et des mauvaises expressions que l'on rencontre dans un grand nombre de monographies d'églises. Il est facile d'en comprendre les raisons. L'*Abécédaire* de M. de Caumont, le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc et les *Manuels* d'archéologie énumèrent bien les caractères généraux des styles, mais on n'y explique pas la façon de décrire ou de dater un édifice. Sans doute, c'est en voyant beaucoup de monuments qu'on acquiert l'expérience nécessaire aux études archéologiques : mais les novices, dépourvus de guide, éprouvent de réelles difficultés à passer de la théorie à la pratique.

Rien ne vaut l'explication orale de la construction et des remaniements d'une église devant l'édifice lui-même, car on ne peut indiquer en quelques pages les

(1) Cet article est le développement d'une causerie faite au Congrès des Sociétés savantes de 1906.

remarques à faire dans tel ou tel cas et les moyens de résoudre toutes les difficultés de rédaction. Néanmoins, après avoir décrit de nombreux monuments religieux, après avoir retouché plusieurs articles depuis quelques années pour les mettre au point avant l'impression, je crois possible d'exposer la méthode à suivre pour rendre une monographie claire et intéressante, en signalant les locutions vicieuses qu'il faut éviter.

Les progrès incessants de l'archéologie du moyen âge, depuis trente ans, font comprendre pourquoi nos devanciers n'ont pas réussi à écrire la monographie définitive d'une église du moyen âge. Les uns se sont laissés entraîner par le romantisme ou la poésie des vieilles pierres, les autres n'ont attaché d'importance qu'aux chapiteaux, aux verrières et à l'iconographie. Rien n'est plus propre à mettre en relief la différence de l'ancienne et de la nouvelle méthode archéologique que la comparaison entre la monographie de la cathédrale de Chartres, par M. l'abbé Bulteau, et celle de la cathédrale d'Amiens, par M. Georges Durand. La première, rééditée en 1887, est précédée d'une notice historique tout à fait insuffisante et remplie d'erreurs. Si l'iconographie des portails et des vitraux est traitée avec soin, par contre, la structure de l'édifice est mal étudiée (1). La seconde, imprimée en 1901, forme un ensemble harmonieux, où l'histoire est puisée aux meilleures sources, sans que l'architecture soit sacrifiée à la description des portails, des tombeaux et du mobilier.

(1) On peut faire le même reproche à l'*Histoire et description de la cathédrale de Reims*, par M. l'abbé Cerf.

Un excellent archéologue, comme M. de Guilhermy, a décrit Notre-Dame de Paris et l'église abbatiale de Saint-Denis d'une façon bien sommaire, en glissant sur l'histoire de leur construction et en oubliant de signaler des dispositions essentielles de leur style, mais certaines de ses monographies manuscrites sont mieux rédigées (1). Jules Quicherat n'eut jamais l'occasion d'écrire la monographie d'une église du moyen âge. M. de Caumont, absorbé par sa croisade archéologique, par la rédaction de son *Abécédaire*, n'eut pas le temps de disséquer les curieuses églises de la Normandie, et les notes de sa *Statistique monumentale du Calvados* portent l'empreinte d'une rédaction très hâtive.

Le premier auteur de monographies vraiment scientifiques fut le Dr Woillez. Dans son ouvrage (2), qui parut de 1834 à 1844, il réussit à décrire, dans un style très clair, tous les détails de construction, les profils des moulures et les motifs d'ornementation des églises romanes du Beauvaisis. Sans doute, il ne reconnut pas tous les remaniements dont ces édifices furent l'objet, mais il faut le considérer comme un véritable précurseur de la méthode moderne. Il eut encore un autre mérite, ce fut de savoir décrire une église rurale en quelques pages, dans ses moindres détails, au lieu de noyer ses caractères essentiels dans un déluge de digressions sur un style, comme M.

(1) Cf. Philippe des Forts : *La collection Guilhermy à la Bibliothèque Nationale*, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXIX, p. 114. M. Auguste Casati vient de publier les notes de M. de Guilhermy sur Saint-Julien de Brioude.

(2) *Archéologie des monuments de l'ancien Beauvaisis pendant la métamorphose romane*, in-fol.

Vitet, dans sa *Monographie de Notre-Dame de Noyon*, ou sur le symbolisme, comme M. l'abbé Auber, dans son *Histoire de la cathédrale de Poitiers*. C'est un grand art de tout dire en peu de mots, comme Jules Quicherat, M. R. de Lasteyrie et M. A. Saint-Paul, qui ont donné d'excellents modèles de dissertations courtes et substantielles.

Toute monographie doit être précédée d'une étude historique sérieuse, permettant de préciser les campagnes de construction et les remaniements d'une église. L'écueil à éviter, c'est l'usage des documents de seconde main. Que de fausses dates, que de légendes répétées de notices en notices, parce que les auteurs n'ont pas voulu se donner la peine de recourir aux sources! Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les règles de la critique historique, mais, comme les dates certaines sont la base la plus solide de l'archéologie, on ne saurait trop les étayer de preuves puisées dans les chartes ou dans les chroniques. Le recueil de textes sur les monuments du moyen âge, préparé par M. Mortet, qui est sous presse, rendra les plus grands services aux archéologues. Pour les églises rurales, il est intéressant d'indiquer l'abbaye, le chapitre ou le seigneur qui exerçait le droit de présentation, et de rechercher, dans les cartulaires, la plus ancienne mention d'une église dans telle ou telle paroisse, quand la cure appartenait à un monastère.

Dans son excellent livre, M. Brutails a parfaitement raison de conseiller la prudence à ceux qui seraient tentés de serrer de trop près les dates d'une église (1), car les dédicaces sont souvent trompeuses.

(1) *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, p. 175.

Il faut que les textes se concilient avec les caractères archéologiques. C'est pour avoir méconnu ce précepte que certains auteurs avaient voulu faire remonter au XI[e] siècle la cathédrale de Coutances et l'église de Saint-Germer.

Les deux principes essentiels qu'il faut appliquer dans la monographie d'une église sont l'analyse et la comparaison. L'analyse permet de disséquer l'édifice, d'en faire comprendre la structure et les remaniements, d'attirer l'attention sur les collages, sur les voûtes, sur les piles, sur les profils et sur l'ornementation. Le but que tout archéologue consciencieux doit se proposer est de rédiger une description si complète et si précise, qu'on puisse restituer le monument avec sa notice, s'il venait à s'écrouler.

La comparaison est bien facilitée aujourd'hui par les collections de photographies et les publications de la Commission des monuments historiques, ou par les travaux d'ensemble de tels ou tels archéologues sur les églises romanes d'un diocèse, mais le défaut d'études générales sur les écoles gothiques se fait bien sentir. Cette ressemblance est souvent instructive entre des églises dérivées d'un type commun (1) ou situées dans des paroisses voisines, ou entre celles d'une même ville, comme entre les nefs de la cathédrale et de Saint-Père de Chartres. En outre, elle permet de dater certains édifices, en les rapprochant de tels autres, dont l'époque de construction est connue.

(1) Ainsi l'église de Cluny est le prototype de celle de Paray-le-Monial. La cathédrale de Santiago de Compostelle dérive de Saint-Sernin de Toulouse; la Sainte-Chapelle de Saint-Germer, de celle de Paris.

Ce qui est plus délicat, c'est de rattacher une église à telle ou telle école, quand ses caractères ne sont pas bien tranchés, surtout dans certaines régions où les influences sont venues se pénétrer, à l'époque romane. Il est prudent de ne pas voir une influence auvergnate en présence d'une voûte en quart de cercle, comme à Aigues-Vives (Loir-et-Cher), à Nouaillé (Vienne), à Saint-Trophime d'Arles (1), ou de modillons à copeaux, comme à Saint-Hilaire de Poitiers, et une influence poitevine, à Saint-Loup-de-Naud, près Provins, parce que les dernières travées de la nef ne sont pas éclairées directement, suivant l'opinion de M. Choisy (2). Au contraire, M. Noël Thiollier a parfaitement raison de qualifier d'église poitevine celle de Dunières, en Velay, dont les piliers sont en forme de quatre-feuilles (3). De même, on voit des bâtons brisés sur des églises qui n'ont aucun caractère normand et des bandes lombardes sur des édifices franchement bourguignons. Je renvoie mes lecteurs, sur cette question, à certains chapitres du livre de M. Brutails, en les engageant à méditer ses sages conseils (4).

Bien que la question des écoles romanes ait fait l'objet de nombreuses discussions, elle est encore loin d'être épuisée. M. Choisy, qui a disséqué les principaux types des églises du XI[e] et du XII[e] siècle, dans son savant ouvrage, croit aux influences persanes et

(1) Cette voûte fut très en faveur dans le Centre et dans le Midi de la France, parce qu'elle pouvait porter directement la toiture des bas-côtés, comme M. Brutails l'a fait remarquer. *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, p. 160.

(2) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 208.

(3) *Congrès archéologique de Poitiers*, 1903, p. 335.

(4) *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, p. 36 à 67.

byzantines (1), comme Félix de Verneilh et Courajod, mais les arguments topiques de MM. Brutails et Phené Spiers (2) ont porté le dernier coup à cette théorie (3). En outre, il ressuscite l'école clunisienne de Viollet-le-Duc, malgré l'excellente réfutation de M. Anthyme Saint-Paul (4), et il distingue, à tort, l'école du Poitou de celle de la Saintonge. Néanmoins, il a raison d'avoir réduit le nombre des écoles romanes, en supprimant celles de l'Ile-de-France et de l'Aquitaine (5).

Il est impossible de faire reposer tout le système de classification sur tel ou tel genre de voûtes, car les nefs recouvertes de charpente en seraient exclues. En outre, le berceau brisé est aussi répandu en Bourgogne qu'en Provence, la voûte en quart de cercle n'est pas spéciale à l'Auvergne, les voûtes d'arêtes sur les bas-côtés sont adoptées en Normandie comme en Bourgogne. D'ailleurs, au point de vue de l'épaulement, la nef des églises poitevines et de sept églises auvergnates à tribunes (6) est seule vraiment contrebutée par les voûtes latérales. Il faut tenir compte, dans

(1) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 196 à 201 et 249.

(2) Cf. *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1895, p. 97, et t. LXXII, 1897, p. 175.

(3) Le seul fait troublant, c'est que les églises à coupoles de l'île de Chypre, comme celle de Saint-Barnabé, décrite par notre confrère M. Enlart, ressemblent, en plan et en élévation, aux églises du Périgord, mais leur date est incertaine.

(4) *Viollet-le-Duc et son système archéologique*, p. 173, et *Bulletin Monumental*, t. XLIII, 1877, p. 143.

(5) *Histoire de l'architecture*, t. II, p. 240 à 247.

(6) Notre-Dame du Port à Clermont, Issoire, Orcival, Saint-Nectaire, Saint-Étienne de Nevers, Conques-en-Rouergue, Saint-Sernin de Toulouse.

une large mesure, du plan des piles, du type des tribunes et des clochers, de l'ornementation, mais c'est une erreur de vouloir rattacher à tout prix une église romane à une école, car beaucoup n'ont réellement subi aucune influence spéciale. On peut élargir les limites des écoles romanes, tout en laissant en dehors de leur territoire certaines régions, comme la Champagne, la Bretagne, la basse vallée de la Loire, l'Aquitaine, le Limousin.

Après avoir parcouru toute la France, je crois à l'existence indiscutable de huit écoles romanes, à savoir : l'école normande (1), l'école rhénane, l'école lombarde (2), l'école poitevine, l'école auvergnate (3), l'école bourguignonne, l'école provençale et l'école du Périgord. Le nombre des écoles gothiques est plus restreint, mais il faut distinguer celles de l'Ile-de-France, de la Champagne (4), de la Bourgogne, de la Normandie, de l'Anjou (5) et du Midi de la France. On a eu tort de confondre les écoles romanes et les écoles gothiques naissantes au XII[e] siècle, malgré la différence de leurs systèmes de voûtes.

(1) Il faut rattacher à cette école la région du Nord, jusqu'à l'avènement de l'architecture gothique, comme je l'ai démontré dans le *Bulletin Monumental*, t. LXX, 1906, p. 3.

(2) L'influence de cette école dans les Alpes et dans le Roussillon est vraiment frappante.

(3) M. du Ranquet a parfaitement indiqué ses limites dans le *Congrès archéologique de Clermont*, 1895, p. 203.

(4) Cf. E. Lefèvre-Pontalis : *L'Architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIII[e] et au XVI[e] siècle*, dans le *Congrès archéologique de Troyes*, 1902, p. 273.

(5) Cf. Berthelé : *L'architecture Plantagenet*, dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1903, p. 234.

Il ne faut jamais fixer une date à telle ou telle partie d'une église sans la justifier. Toute assertion de ce genre doit être la conséquence de l'étude des profils, qui est généralement négligée et qui est la base la plus solide de l'archéologie du moyen âge. En effet, l'ornementation des chapiteaux induit souvent en erreur. Les uns paraissent très archaïques, parce qu'ils sont simplement épannelés ou parce qu'ils sont l'œuvre de sculpteurs attardés, les autres sont d'un style plus avancé que l'architecture d'une église. C'est alors que le profil d'un tailloir et d'une base peut corriger ou confirmer la date qui se présente à l'esprit. Il faut s'exercer à reconnaître les divers types de moulures en usage à telle ou telle époque, aussi bien sur les doubleaux, les ogives, les grandes arcades que sur les bandeaux et sur les archivoltes. En outre, il est indispensable de les désigner par leur véritable nom, car une *gorge* n'est pas un *creux*, un *biseau* ne s'appelle pas un *pan coupé*, une *base évasée* n'est pas synonyme d'un *tore aplati*, un *cavet* n'est pas une *rainure*, une *arête* n'est pas un *filet*.

Il n'y a guère d'églises homogènes, et celles qui semblent bâties d'un seul jet portent, en réalité, l'empreinte de plusieurs campagnes de construction, souvent accusées par une légère déviation d'axe, suivant la remarque si judicieuse de M. de Lasteyrie, qui a réfuté, par des arguments péremptoires, l'idée symbolique attachée à l'inclinaison du chœur (1). Les reprises en sous-œuvre, les remaniements des voûtes et des parties hautes, les chapelles ajoutées après coup, les agrandissements des fenêtres, peuvent se

(1) Cf. *Bulletin Monumental,* t. LXIX, 1905, p. 422.

constater non seulement par la diversité des styles, mais aussi par le décrochement des assises, à l'angle de deux murs ou au milieu d'un parement. En outre, le grain des pierres peut correspondre à des carrières différentes, ce qui est toujours l'indice d'un arrêt dans les travaux ou d'une reprise postérieure au gros œuvre de l'église. La géologie doit être l'auxiliaire de l'archéologie, car elle peut fournir d'utiles indications sur les transports de pierres de carrières éloignées. Ainsi, les statues des portails du transept, à la cathédrale de Chartres, sont en liais de Senlis.

*
* *

Neuf monographies sur dix commencent par la description extérieure d'une église, parce que la façade attire généralement les premiers regards du visiteur. Or, comme la disposition extérieure d'un édifice religieux dépend du genre de voûtes dont la nef est recouverte, il est évident qu'il faut étudier l'intérieur pour comprendre comment les contreforts ou les arcs-boutants résistent à la poussée.

On peut se demander s'il faut débuter par l'étude de la nef ou du chœur. Comme beaucoup d'églises furent commencées par le chevet, ce dernier parti permettrait quelquefois de concilier la chronologie avec l'ordre méthodique, notamment à la cathédrale de Beauvais, mais si le sanctuaire est plus jeune que la nef, comme à Saint-Étienne de Caen, l'ordre inverse offre des avantages. Il me semble donc impossible de formuler une règle qui puisse s'appliquer à tous les cas.

L'ordre chronologique, dans une description, s'impose d'autant moins, qu'il est facile de résumer la marche de la construction à la fin du chapitre réservé à l'histoire de l'église, et qu'on peut discuter ses dates dans un article distinct d'une monographie, comme vient de le faire M. Naef, pour l'église de Romainmôtier. Son principal défaut est de sérier l'étude de la même partie d'un monument. On m'objectera qu'une monographie de grand format est une œuvre scientifique et non pas un guide, mais à mon avis une description méthodique, qui répond à un véritable besoin de clarté, est encore plus nécessaire pour le lecteur que pour le visiteur. Appliquons la méthode chronologique à l'église abbatiale de Saint-Denis. Il faudrait étudier d'abord le porche et le déambulatoire, puis la nef, le transept et les parties hautes du chœur. Quel circuit compliqué !

Dans sa remarquable monographie de la cathédrale d'Amiens, M. Georges Durand a cru devoir adopter l'ordre chronologique, mais il en résulte qu'on éprouve une véritable difficulté à se faire une idée d'ensemble de l'édifice, à l'intérieur et à l'extérieur. Ainsi, la description de la façade est séparée de celle des portails par deux chapitres consacrés au chœur et au transept, puis il faut sauter ce qui concerne le dallage, les chapelles latérales et les pignons des croisillons pour arriver aux étages supérieurs des tours occidentales. De même, le transept est étudié dans quatre chapitres éloignés les uns des autres. Il semble logique de décrire les arcs-boutants immédiatement après les voûtes, mais si l'on réfléchit que ces arcs servent aussi à l'écoulement des eaux, il vaut mieux les rattacher à la description extérieure pour ne pas revenir deux fois sur leurs dispositions. Malgré tout le talent de l'auteur,

son système me semble présenter beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages.

D'autres archéologues éminents ont également donné leurs préférences à l'ordre chronologique, qui leur a paru plus scientifique, mais je vais donner un exemple de ses inconvénients. Voici une nef romane reconstruite dans sa partie haute, à l'époque gothique, comme celle de la cathédrale de Bayeux. Faudrait-il donc couper en deux sa description par celle du chœur, qui fut rebâti tout d'abord ? Comment expliquer avec cette méthode un remaniement ou une reprise en sous-œuvre ? Si on les signale à l'endroit où on les rencontre, c'est avouer que le principe est défectueux.

Si j'ai moi-même employé l'ordre chronologique dans mes articles sur Saint-Hilaire de Poitiers et sur Saint-Julien de Brioude (1), c'est qu'une discussion sur les dates d'une église n'est pas une monographie. En réalité, cet ordre ne se recommande que dans le cas où des fouilles complètes ont permis de reconstituer l'histoire d'un édifice, comme dans les études du R. P. de la Croix sur le baptistère de Saint-Jean, à Poitiers, et sur l'église de Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Une autre méthode consiste à étudier la partie basse d'un monument, à l'intérieur comme à l'extérieur, puis l'étage des tribunes ou du triforium, par exemple, et, enfin, les voûtes, avec les arcs-boutants et la corniche. Au premier abord, ce système est séduisant. mais la description des voûtes, qui donnent à l'édifice son caractère essentiel, se trouve rejetée trop loin. En outre, il aboutit à la confusion, comme l'ordre chronologique, parce qu'on ne peut se rendre compte de la

(1) *Congrès archéologiques de Poitiers* (1903) et *du Puy* (1904).

disposition d'une travée et de l'élévation latérale dans son ensemble. La visite d'une église devient alors bien gênante, pour un lecteur qui veut contrôler sur place les remarques d'un archéologue, car la description d'une nef, d'un transept ou d'un chœur se trouve dispersée en plusieurs paragraphes. Le fil conducteur fait donc défaut, mais je vais le reprendre pour rentrer dans l'ordre à la fois méthodique et logique qui me semble préférable à tous les autres systèmes.

* * *

Le plan d'une église peut toujours donner lieu à des remarques intéressantes sur l'orientation, sur les causes de la déviation de l'axe ou de certaines irrégularités, sur la différence de largeur entre les travées, la saillie du transept, et sur des rapprochements avec d'autres plans du même genre. Il est bon de donner en note les principales dimensions et les hauteurs sous voûte. La description de la nef, précédée de celle du narthex et de sa tribune, doit débuter par l'étude des voûtes, en distinguant soigneusement le berceau en plein cintre du berceau brisé, s'il s'agit d'une église romane, et en décrivant le profil des ogives, des doubleaux et des formerets dans une église gothique, sans oublier les clefs de voûte, dont l'ornementation fournit souvent une base à la chronologie.

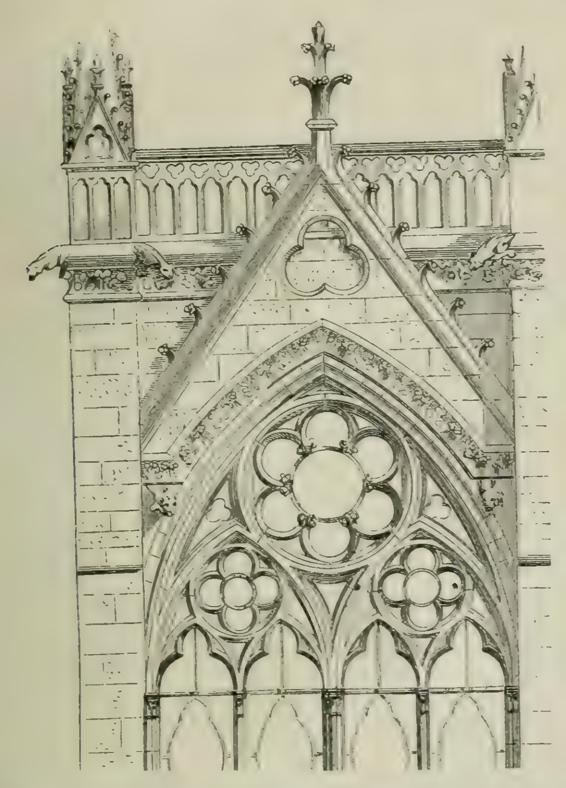
Il est inutile de décrire chaque travée séparément, si la nef est du même style, mais ce système s'impose en cas de reprise en sous-œuvre. Dans les grands édifices, comme dans les cathédrales de Chartres et de Noyon, la partie de la nef qui se trouve entre les tours de la façade, présente souvent des dispositions

spéciales. Dans ce cas, les mots de première travée doivent désigner celle qui se trouve entre la première et la seconde pile isolée.

Pour décrire les piles cantonnées de colonnes ou de colonnettes, il faut mentionner le nombre total des fûts engagés. Cette recommandation paraît superflue, mais beaucoup d'archéologues expliquent comment les grandes arcades des travées et les doubleaux sont soutenus, sans faire comprendre le plan des supports. D'autres ne distinguent pas les piles rectangulaires des piles cruciformes, les piliers flanqués de quatre colonnes et ceux qui présentent des angles rentrants avec la même disposition. J'avoue qu'il est souvent très difficile de décrire les piliers d'une église du XV[e] ou du XVI[e] siècle, mais on peut au moins ne pas confondre les piles ondulées, qui sont toujours nues, avec celles qui sont entourées de moulures prismatiques correspondant à celles des nervures et des arcs. On oublie souvent d'indiquer le profil et même la forme des grandes arcades.

L'étage des tribunes ou du triforium mérite ensuite une étude attentive. C'est ici que les comparaisons s'imposent, car ces galeries, souvent remaniées, se réduisent à un certain nombre de types. Les différents systèmes employés pour les couvrir et même les dalles qui surmontent le triforium des églises gothiques doivent être signalés, tout aussi bien que la forme des arcs d'encadrement. En arrivant aux fenêtres, je signale la difficulté de bien décrire les remplages dans une baie ou dans une rose. Rien ne vaut un exemple, et voici comment on peut décrire le fenestrage en regard, qui éclaire la Sainte-Chapelle de Paris:

Chaque grande fenêtre en tiers-point est encadrée par un cordon de feuillages et de crochets, qui s'arrête au milieu des deux courbes, sur une tête d'animal. Son



Fenestrage de la Sainte-Chapelle de Paris.

gâble, ajouré par un trèfle, conserve les crochets de ses rampants et de son fleuron. Trois meneaux, garnis de fines colonnettes et reliés par des arcs tréflés, divisent le vitrail en quatre panneaux. Le meneau central, plus

épais, sert de point d'appui à deux arcs brisés, qui encadrent deux quatre-feuilles, et à une grande rosace dont les six lobes se terminent par des bouquets de feuillages.

Les baies du XVe et du XVIe siècle, avec leurs soufflets et leurs mouchettes, et celles de la Renaissance, avec leurs rosaces en ellipse ou en forme de cœur, doivent être décrites en appliquant la même méthode. Quant aux roses, il faut indiquer tout d'abord comment elles sont encadrées, puis le nombre des rayons et, enfin, la forme des subdivisions intermédiaires qui se répètent.

Est-il bon de consacrer un chapitre spécial à l'ornementation d'une église et à la description de ses chapiteaux? Si l'édifice est homogène, ce qui est rare, cette méthode peut offrir certains avantages iconographiques, mais mieux vaut, dans la plupart des cas, rattacher les chapiteaux au paragraphe réservé à telle ou telle partie de l'église, parce que leur décoration peut fournir la preuve d'un remaniement. Le profil des tailloirs, des bases et des socles est généralement passé sous silence : c'est une lacune regrettable, car on peut en déduire un élément de date plus certain que du caractère des feuillages et des figures.

Les bas-côtés sont plus faciles à décrire que la nef. Il faut toujours commencer par celui du nord si l'édifice est homogène, sinon par le plus ancien. Les chapelles latérales, souvent rajoutées après coup, doivent être étudiées à la suite de chaque bas-côté, en commençant par celle qui est voisine de la façade. Le système de numérotage de toutes les chapelles

d'une grande église ou d'une cathédrale n'est pas à recommander, parce qu'il oblige le lecteur à se reporter constamment au plan pour éviter des confusions.

Le carré du transept ou croisée, sa voûte et ses piles d'angle doivent être étudiés avant les croisillons et leurs absidioles. La description du chœur et de ses parties hautes passera de même avant celle du déambulatoire, dont les voûtes méritent toujours une attention spéciale, en raison des difficultés que l'architecte avait à résoudre pour recouvrir une série de trapèzes. Il faut débuter par la première chapelle rayonnante, au nord, et terminer par la dernière, au sud, sans oublier de noter la forme de l'arc qui les encadre. Quand le chœur est bâti sur une crypte, je suis d'avis de la décrire en même temps.

Passons à l'extérieur. Un porche se décrit en même temps que la façade dont il abrite la porte principale : on doit y rattacher la tribune (1) ou le clocher qui le surmonte. Il ne faut pas employer les mots de *porche* et de *narthex* comme synonymes. Le premier désigne un vestibule ouvert au dehors par des arcades et des baies, comme à Saint-Benoit-sur-Loire ou à Saint-Leu-d'Esserent ; le second, une salle basse et fermée sur trois côtés, qui communique avec la nef et les collatéraux, comme à Tournus et à Saint-Julien de Brioude. Le narthex de Vézelay, appliqué après coup contre la façade primitive de l'église abbatiale, pourrait être décrit entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice.

(1) Comme les tribunes de ce genre s'ouvrent sur la nef, on peut aussi les étudier en même temps que le vaisseau central.

Le portail central d'une façade doit être étudié avant les portes latérales. Quand il s'agit d'une cathédrale, on peut adopter le même ordre que M. Georges Durand, dans sa monographie de Notre-Dame d'Amiens, où il décrit successivement le trumeau, le soubassement, les statues, le tympan et les voussures de chaque portail. Cette méthode me semble préférable à celle de M. de Guilhermy, qui commence sa description du portail de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, par le tympan, et qui la termine par le soubassement. On doit ensuite procéder par étages, jusqu'au point où les clochers se détachent du pignon. Si les tours sont dissemblables, la plus ancienne doit passer la première. Pour décrire la porte d'une église rurale, il suffit d'indiquer le nombre des colonnettes engagées dans les pieds-droits, l'appareil du tympan et les moulures de l'archivolte. Je prends comme exemple le curieux portail de Catenoy (Oise) :

Cette porte en plein cintre, prise dans l'épaisseur du mur, est flanquée de douze colonnettes. Leurs chapiteaux sont garnis de feuilles d'acanthe, de palmettes et de volutes : le profil des tailloirs se compose d'un filet supérieur et de deux baguettes reliées par un cavet. Deux tores encadrent la scotie des bases. Le tympan, en forme de croissant, est soutenu par un arc surbaissé, avec boudin sur l'arête. L'archivolte présente trois rangs de bâtons brisés, d'un type différent, séparés par un tore et une gorge : un boudin précède son cordon saillant, orné de feuilles d'acanthe.

L'élévation latérale doit être étudiée sur chaque face : on y joindra la description des arcs-boutants et des culées dans les églises gothiques ; celle des

fenêtres, à l'exception des remplages déjà décrits à l'intérieur. La corniche et ses modillons viennent à la suite. Pour les croisillons, éviter certaines répétitions, si leur style est identique. L'abside se décrit de bas en haut, c'est-à-dire en commençant par les chapelles rayonnantes, dans les églises qui possèdent



Portail de Catenoy.

un déambulatoire, et en terminant par les fenêtres hautes et la corniche du chœur. Il ne faut pas que l'étude extérieure d'un édifice religieux débute par le nord, se continue autour de l'abside et s'achève du côté sud, car la description des murs de la nef et du transept se trouverait coupée par celle du chevet.

La description du clocher central ou des tours latérales de l'abside sera faite par étages et non pas sur chaque face. Certains archéologues se dispensent de monter dans les tours : cependant, elles peuvent renfermer des salles voûtées très curieuses. En outre, si elles sont surmontées d'une flèche, il est intéressant de noter par quel procédé on a pu passer du plan carré au plan octogone. L'étude des vitraux et du mobilier, le texte des inscriptions gravées sur les pierres tombales et sur les cloches prendront place dans des chapitres spéciaux, pour ne pas couper la description architecturale de l'église. La même observation s'applique aux dépendances d'une cathédrale, comme une salle capitulaire, un cloître, une sacristie.

*
* *

Avant de rectifier quelques-uns des termes les plus défectueux du vocabulaire employé par un grand nombre d'archéologues, je tiens à faire quelques remarques sur le style qui convient à une monographie. La phraséologie admirative, qui excluait tout détail technique, est heureusement en baisse, mais elle n'a pas entièrement disparu. Elle dégénère souvent en détails inutiles, qui font perdre au lecteur toute idée d'ensemble sur les caractères originaux d'un monument. La grande difficulté, c'est d'éviter la monotonie et la sécheresse. Les uns s'imaginent être plus clairs, en mettant toutes les phrases à la ligne ou en abusant des parenthèses : d'autres tombent dans l'excès contraire, en oubliant les alinéas. Or, un paragraphe bien rédigé sera toujours plus goûté du lecteur

et plus conforme aux règles de la composition littéraire. On peut faire un bon guide en recopiant des notes de voyage, mais cette méthode offre de nombreux inconvénients quand on l'applique à une monographie. En effet, la description sera dépourvue d'intérêt, la discussion des dates mal conduite et le style fatalement négligé.

On peut diviser les mauvaises expressions en deux groupes, suivant qu'elles servent à désigner telle ou telle partie du plan d'une église ou un élément de construction. Dans la première catégorie, je m'attaque à cette locution très répandue, *une église à trois nefs*. Il faut dire : *une nef flanquée de deux bas-côtés,* car, en réalité, une église ne peut avoir qu'une nef, ou deux, comme celle des Jacobins de Toulouse, mais jamais trois. La désignation des bas-côtés par les mots de *droit* ou *gauche* prête à la confusion, car les chroniqueurs du moyen âge entendaient souvent par ces directions ce qui était à la droite ou à la gauche du prêtre, quand il se retournait vers les fidèles. En distinguant le bas-côté nord du bas-côté sud, on évitera donc une source d'erreurs.

La même observation s'applique aux bras du transept. Le mot de *transept* doit servir à désigner la *croisée* de l'église dans son ensemble : c'est donc une erreur de l'employer au pluriel, sauf dans certains édifices qui ont la forme d'une croix à double traverse, comme l'église de Saint-Benoit-sur-Loire. On ne doit pas dire *transept* nord, mais *croisillon* nord, *transept* sud, mais *croisillon* sud. Quant au mot *d'intertransept,* qui jouit d'une certaine faveur, il n'a aucun sens et doit être remplacé par ceux de *carré du transept* ou de *croisée.*

M. Berthelé a proposé de ne pas appliquer le mot de *déambulatoire* à d'étroits couloirs, comme celui du chevet de Morienval (1), mais, comme il ne prête à aucune confusion, je crois bon de le maintenir et de ne pas le réserver aux ronds-points entourés de chapelles rayonnantes, tout en faisant observer que les auteurs du moyen âge employaient le mot *deambulatoria* comme synonyme de tribunes, et celui de *carole* pour désigner un bas-côté tournant.

Malgré les articles de Quicherat (2), de M. de Lasteyrie (3), de M. Anthyme Saint-Paul (4), malgré tous ceux qui ont prêché d'exemple, la grande majorité des archéologues continue à désigner l'arc brisé ou en *tiers-point* par le mot d'*ogive,* au lieu de réserver ce terme pour les nervures diagonales d'une voûte gothique. Il ne faut donc pas se lasser de répéter que les expressions : un *portail en ogive,* une *fenêtre ogivale,* propagées par l'*Abécédaire* de M. de Caumont et par tant d'autres livres ou manuels, sont absolument fautives et doivent être remplacées par celles-ci : *portail* ou *fenêtre en tiers-point.* En effet, dans tous les comptes du XIIIe, du XIVe et même du XVIIIe siècle, les mots *croix d'augives* désignent toujours les arcs qui se croisent à la clef d'une voûte de ce genre.

En appliquant le mot d'ogives aux arcs brisés, on se prive d'un terme indispensable pour qualifier les voûtes des églises gothiques. Cette erreur a eu pour résultat d'en faire naître une autre, sur la génération

(1) *Revue de l'Art chrétien,* t. XLVIII, 1905, p. 401.

(2) *Revue archéologique,* t. VII, 1850, p. 65.

(3) *Bulletin Monumental,* t. LVIII, 1893, p. 411.

(4) *Ibid.,* p. 523.

spontanée de l'architecture gothique, en détournant l'attention de l'ossature des voûtes pour la reporter sur le changement de courbe des arcs. Or, l'arc en plein cintre voisine, pendant tout le XII[e] siècle, avec l'arc en tiers-point, qui joua un rôle secondaire dans le style gothique, tandis que la voûte d'ogives en fut vraiment le principe générateur.

Je n'ai pas à discuter ici les origines du mot *triforium*, mais je crois bon de limiter son emploi à l'étroite galerie de circulation qui se trouve à l'intérieur des églises gothiques, entre l'extrados des grandes arcades et les fenêtres hautes. Il est évident que les mots de *tribunes* et de *triforium* ne sont pas synonymes. Viollet-le-Duc a eu grand tort de les confondre (1). Le premier doit être réservé aux larges galeries voûtées ou recouvertes de charpente qui surmontent les bas-côtés, comme à Saint-Sernin de Toulouse ou à Notre-Dame de Paris, mais doit-on appeler *triforium* le petit passage supérieur des églises romanes de l'école normande, ou ceux qui contournent l'abside extérieure des églises rhénanes et lombardes? Je ne le crois pas, et je préfère le mot de galerie de circulation ou de passage.

Les arcatures pleines, qui occupent la place d'un triforium dans beaucoup d'églises romanes, comme dans la nef de la cathédrale d'Autun, dans le chœur de l'église de Saint-Benoit-sur-Loire, ne doivent pas être considérées comme un véritable triforium, qui

(1) *Dictionnaire d'architecture*, t. IX, p. 272. Beaucoup de mots de la langue archéologique ne sont l'objet ni d'un article, ni d'une définition dans cet ouvrage. Tels sont : *bague, bastide, écoinçon, étoiles, frette crénélée, méandres, modillon, palmettes, perles, pointes de diamant, rinceau, têtes plates, tiers-point, triplet, voûte domicale.*

implique toujours l'idée d'ajourage, d'après le sens du mot *œuvre de trifoire.* Il faudrait alors distinguer le triforium aveugle du triforium à colonnettes isolées. Or, il est beaucoup plus simple de dire qu'un rang d'arcatures surmonte les grandes arcades d'une nef ou d'un chœur, d'autant plus que cette expression est d'usage courant, quand il s'agit de décrire les arcatures d'un bas-côté, d'une façade, d'un mur extérieur ou d'une abside. On me demandera, peut-être, si le petit passage supérieur de la nef, dans les cathédrales de Noyon, de Laon et dans l'église de Mouzon, est un triforium. Je répondrai que son niveau étant plus élevé que celui des tribunes, comme dans les églises romanes de la Normandie, le mot de galerie de service s'y applique également. Au contraire, il y a bien un triforium dans les croisillons de Notre-Dame de Noyon, entre les deux petites galeries qui les contournent (1).

Un terme dont l'usage doit être absolument condamné, c'est celui de *clerestory,* que M. de Caumont avait eu tort d'emprunter aux archéologues anglais, car ceux-ci ne s'entendent pas sur son véritable sens. M. Bond constate que ce mot fut appliqué autrefois à toutes les baies pourvues d'un remplage, mais que son emploi est restreint aujourd'hui aux fenêtres hautes ou à tout l'étage ajouré d'une nef gothique, ce qui ne l'empêche pas d'appeler *clerestory passage,* la galerie de circulation supérieure des grandes églises romanes normandes (2). Il est donc tout à fait inutile de substituer

(1) Je signale deux autres triforiums du XII[e] siècle, dans le croisillon sud de la cathédrale d'Hereford, en Angleterre, et dans le chœur de l'église de Juziers (Seine-et-Oise).

(2) *Gothic architecture in England,* p. 543.

ce mot imprécis au terme si juste de *claire-voie,* qui sert à désigner un triforium ajouré du XIIIe ou du XIVe siècle. Cependant, la nef de Saint-Leu-d'Esserent possède un véritable triforium, bien qu'un oculus s'ouvre entre deux petites baies dans chacune de ses travées. En effet, le fenestrage de fond d'une claire-voie doit être aussi ajouré que le remplage antérieur, comme à Saint-Denis et à la cathédrale de Troyes.

M. Daumet et M. Besnard ont critiqué l'emploi du mot *remplage,* dans le *Manuel* de notre confrère, M. Enlart, pour désigner les subdivisions d'une grande fenêtre ou d'une rose gothique. Ils ont fait observer que le mot *remplage* est synonyme de *blocage* et s'applique à une maçonnerie grossière établie entre deux jambages de pierre, en proposant de le remplacer par *fenestrage,* mais comment dire qu'une fenêtre est divisée par un fenestrage flamboyant, si l'on a souci d'éviter une répétition de mots ? Pour se tirer d'embarras, on peut parler d'une baie recoupée par un fenestrage ou par des meneaux qui soutiennent des trèfles et des quatre-feuilles. En tout cas, il est curieux de constater que les archéologues ne savent de quel mot se servir pour désigner les réseaux des fenêtres gothiques.

J'ai souvent rencontré dans mes lectures, le mot de *pendentif* appliqué à une *clef pendante* (1) du XVIe siècle. Or, il a un sens bien défini et son emploi doit se

(1) Cette expression sert à désigner également la retombée commune de deux archivoltes, quand elle est dépourvue de supports, comme dans les portails de Sauveterre-de-Béarn (XIIIe s.) et de Triel (XVIe s.).

limiter à la description d'une coupole. Je note également au passage: voûtes *coupoliformes,* pour voûtes *domicales,* voûte en *demi-coupole,* pour voûte en *cul-de-four;* un *rouleau,* pour un *rang de claveaux;* un *fronton,* employé dans le sens de *pignon;* un gâble surmonté d'un *pinacle,* au lieu d'un *fleuron; trois baies géminées,* pour un *triplet;* un *sourcil,* servant à désigner le *cordon* saillant qui contourne une archivolte; une moulure en *coin émoussé* (1), pour *un filet entre deux biseaux;* des *arêtes* de contreforts, au lieu de *larmiers;* des *bagues* de chapiteaux, pour des *astragales;* une *vesica piscis,* pour une *gloire* ou *auréole* en amande; un *entrelac,* pour un *rinceau;* une feuille *en éventail,* pour une *palmette.*

Il serait facile de multiplier ces exemples, qui dénaturent les mots techniques de la langue archéologique. D'ailleurs, presque tous les éléments de l'architecture du moyen âge ont un nom spécial, qu'il faut connaître. Ceux qui voudraient créer des mots peuvent se donner libre carrière pour baptiser certains ornements très répandus au XIIe siècle, qui n'ont pas encore trouvé leurs parrains. M. Émile Bonnet a eu la bonne idée d'appeler *dents d'engrenage,* pour les distinguer des dents de scie, les arêtes verticales des corniches du Midi de la France et de la Catalogne, qui dérivent de l'imitation des corniches en briques (2). M. Georges Musset désigne sous le nom de *tribules,* des feuilles de ce chardon, et sous le nom d'*astéries,* les étoiles à huit branches qui décorent les églises de la Saintonge (3),

(1) Cette expression se trouve dans l'ouvrage du Dr Woillez sur les *Églises romanes du Beauvaisis.*

(2) *Antiquités et monuments du département de l'Hérault,* p. 371.

(3) *Bulletin Monumental,* t. LXX, 1906, p. 281.

mais on pourrait signaler, dans cette région et dans le Poitou, bien d'autres motifs qui ne figurent dans aucun lexique.

Il ne faut pas confondre les damiers, les billettes et ces trous cubiques, qui décorent les bandeaux ou les corniches des églises du Soissonnais et le clocher sud de la cathédrale de Chartres. On a coutume d'appeler *violettes,* les pointes de diamant évidées, qui forment en réalité une figure géométrique, mais ne vaut-il pas mieux les désigner sous le nom d'étoiles à quatre ou à huit branches (1), en réservant le mot de *violettes* pour ces petites fleurs à quatre pétales qui décorent les premières églises gothiques. Les boutons de fleurs, appliqués sur le cordon des archivoltes du XIII[e] siècle, sont connus en Angleterre sous le nom de *ball flowers,* mais ils ne sont pas catalogués en France. Les difficultés augmentent quand il s'agit de décrire certains ornements caractéristiques du style flamboyant.

* * *

Comment faut-il illustrer la monographie d'une église rurale ? Tout d'abord, avec un bon plan, qu'il faut relever soi-même, en indiquant les différentes époques de construction par du poché, par du quadrillé, par des hachures verticales, horizontales ou diagonales (2). On

(1) Il faut distinguer les étoiles en creux des églises normandes et les étoiles en relief des églises de l'Ile-de-France, de l'Anjou et de la Saintonge.

(2) Les hachures diagonales ne doivent pas être tracées, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, pour indiquer deux époques différentes, sous peine de confusion.

peut laisser en blanc les parties modernes. Le lavis se prête mal à la reproduction et les plans en couleur coûtent trop cher. Quant aux plans tout en noir, qui sont malheureusement si nombreux dans les archives de la Commission des monuments historiques, ils n'offrent aucun intérêt archéologique, à moins que l'édifice ne soit une œuvre d'un seul jet, ce qui est bien rare. La restitution du plan primitif d'une église est très utile à joindre au plan actuel. Il ne faut pas abuser des lettres, sauf pour désigner tel ou tel point d'une fouille, car ce système agaçant oblige le lecteur à se reporter constamment à une figure, souvent très éloignée de la page où il se trouve. Toute planche doit être accompagnée d'une légende, et non pas d'une lettre ou d'un chiffre dont il faut aller chercher l'explication dans le texte.

La photographie est impuissante à donner une idée juste de la coupe d'une nef ou de l'élévation d'une travée. Il est donc utile d'avoir recours au dessin pour les planches de ce genre, en évitant les ombres théoriques et le grignotis sur les assises, qui nuit à la pureté des lignes. Il faut toujours tracer l'appareil, mais avec une certaine légèreté de main. Le métrage à la perche métrique démontable est le seul pratique, car les échelles ne sont jamais ni assez hautes ni assez solides.

Toutes les autres illustrations peuvent être obtenues directement par la photographie et la simili-gravure, à condition que les épreuves soient nettes et brillantes. Il est indispensable de se munir de deux types d'objectifs, un très grand angulaire et un aplanétique capables de couvrir une surface beaucoup plus forte que celle de la plaque. Cette condition, jointe à l'usage

du niveau d'eau, est essentielle pour réaliser le maximum du décentrage, qui diminue l'importance du sol et qui évite le défaut d'image aux angles supérieurs du cliché. En outre, le décentrage rend parfaitement inutile un pied-échelle, qu'on peut d'ailleurs fabriquer sur place, avec trois perches liées aux branches du pied, en mettant au point avec une échelle double.

La position de l'appareil est très importante. La plupart des opérateurs se placent dans l'axe d'une nef, afin de faire valoir le chevet, mais cette méthode fait voir les travées sous un angle si aigu qu'on ne distingue aucun de leurs éléments. La chambre noire doit toujours être montée entre deux piles, afin de reproduire les arcades opposées, sinon de face, ce qui est souvent impossible, mais au moins en évitant les perspectives trop fuyantes. La photographie des voûtes est difficile à prendre, parce qu'il faut renverser l'appareil, mais les clichés ainsi obtenus sont du plus haut intérêt.

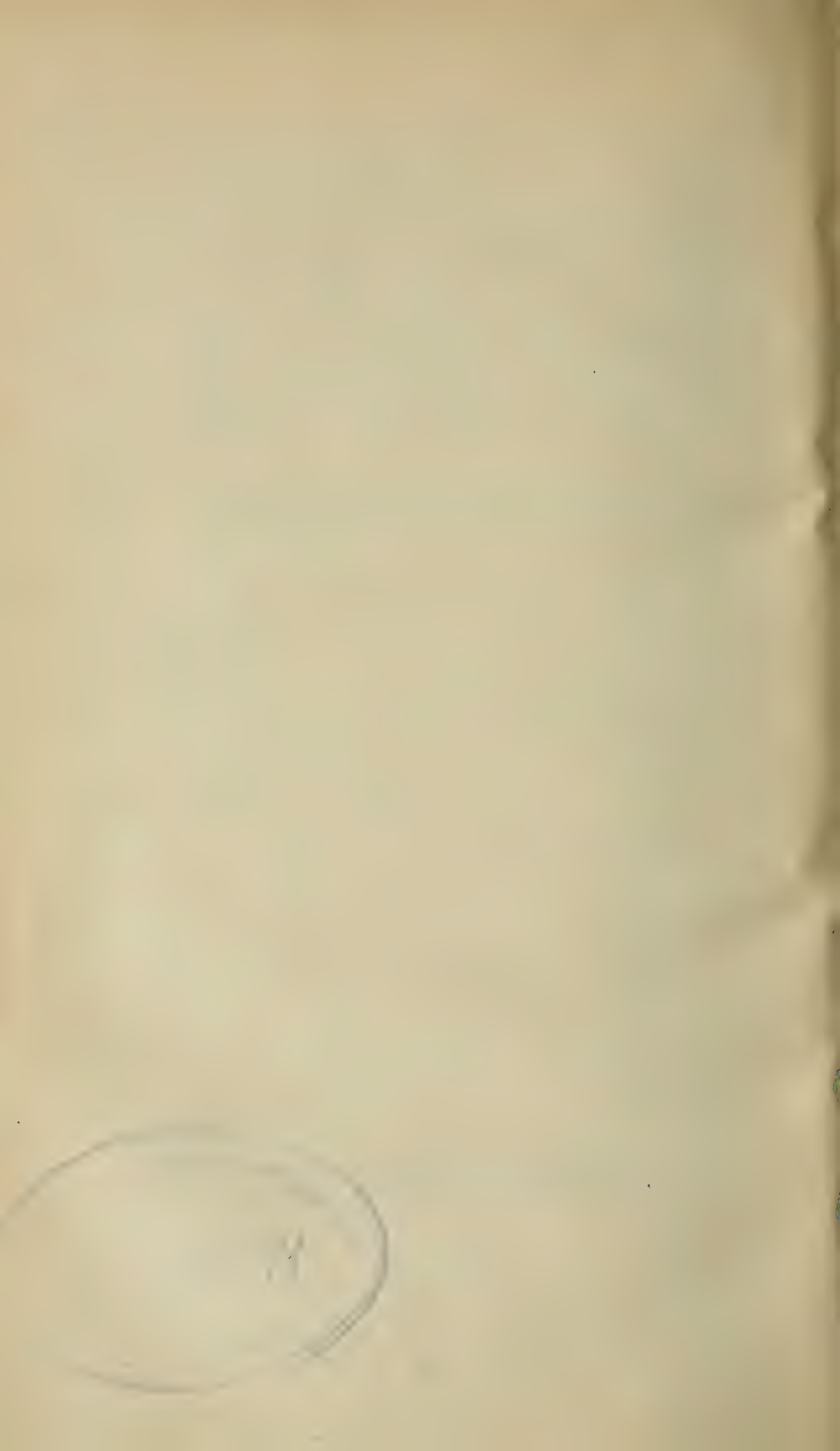
Les détails de sculpture, dont la reproduction doit être le principal souci des archéologues, peuvent être grossis directement, à l'aide d'une chambre à long tirage et d'une forte lentille. Malgré l'inclinaison forcée, les déformations sont bien peu visibles, si le motif n'est pas à plus de cinq à six mètres de hauteur. Avec ce procédé, on peut également détacher le tympan d'un portail ou couper un clocher central au-dessus d'un toit, pour en obtenir une image à plus grande échelle. M. Martin-Sabon a donné la solution de beaucoup d'autres problèmes de photographie monumentale, dans une excellente brochure (1).

(1) *La photographie des monuments*, dans l'*Annuaire général de la photographie*, 1903.

Ces conseils pratiques sur le plan et l'illustration d'une monographie, sur l'emploi d'un vocabulaire épuré, s'adressent surtout aux débutants, mais j'espère que nos confrères voudront bien faire profiter les lecteurs du *Bulletin Monumental* de leur longue expérience, en expliquant les raisons qui leur font préférer soit l'ordre méthodique, soit l'ordre chronologique dans une description, et en continuant la discussion sur la bonne langue archéologique (1).

(1) Cf. les lettres de MM. Georges Durand et Demaison, dans le *Bulletin Monumental*, t. LXXI, 1907.

Caen. — Imp. H. Delesques, rue Demolombe, 34.



DU MÊME AUTEUR:

Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise. 1888. in-4°, 188 p. et 11 pl., dans les publications de la *Société historique de Pontoise et du Vexin.*

Étude historique et archéologique sur la nef de la cathédrale du Mans. dans la *Revue historique et archéologique du Maine,* t. XXV, 1889.

L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècle. Paris, Plon, 1894-1896, 2 vol. in-fol., 237-228 p. et CIV pl.

L'abbaye de Noirlac (Cher). dans le *Congrès archéologique de Bourges,* 1900.

Histoire de la cathédrale de Noyon. dans les *Mémoires du Comité historique et archéologique de Noyon,* t. XVII, 1901.

L'église de Chars (Seine-et-Oise). dans le *Bulletin monumental,* t. LXV, 1901.

L'église de Fresnay-sur-Sarthe, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale de Chaalis (Oise). dans le *Bulletin Monumental,* t. LXVI, 1902.

L'église abbatiale d'Évron (Mayenne), dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

L'architecture gothique dans la Champagne méridionale au XIIIe et au XVIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Troyes,* 1903.

Les façades successives de la cathédrale de Chartres au XIe et au XIIe siècle, dans le *Congrès archéologique de Chartres,* 1901.

Le puits des Saints-Forts et les cryptes de la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin monumental,* t. LXVII, 1903.

DU MÊME AUTEUR:

Nouvelle étude sur la façade et les clochers de la cathédrale de Chartres. Réponse à M. Mayeux, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIII, 1904.

Les architectes et la construction des cathédrales de Chartres, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXIV, 1905.

Saint-Hilaire de Poitiers. Étude archéologique, dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

L'église de Jazeneuil (Vienne), dans le *Congrès archéologique de Poitiers*, 1904.

Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904.

La cathédrale romane d'Orléans, dans le *Bulletin monumental*, t. LXVIII, 1904. En collaboration avec M. Jarry.

Le château de Lassay (Mayenne). Étude historique et archéologique, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905. En collaboration avec M. le marquis de Beauchesne.

Le déambulatoire champenois de Saint-Martin d'Étampes, dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

Les dates de Saint-Julien de Brioude, dans le *Congrès archéologique du Puy*, 1905.

L'église de Châtel-Montagne (Allier), dans le *Bulletin monumental*, t. LXIX, 1905.

A travers le Beauvaisis et le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.

Les influences Normandes au XI[e] et au XII[e] siècle dans le nord de la France, dans le *Bulletin monumental*, t. LXX, 1906.

Les clochers du XIII[e] et du XVI[e] siècle dans le Beauvaisis et Le Valois, dans le *Congrès archéologique de Beauvais*, 1906.



